

**Consignes à respecter :**

SECURITE (à conserver)

Pompiers 18 - Gendarmerie 17  
Pharmacie de Garde sur le secteur Haut Comminges 3237  
SAMU 15 - ALLO docteur (nuit, week-end) 3966

GDF (sécurité dépannage)

0800 47 33 33

EDF (sécurité dépannage)

0810 33 30 09

France Info : 105.5 MHZ

# RISQUES MAJEURS

## COMMUNE DE SAINT MAMET



MAIRIE DE SAINT-MAMET

**Coupez le gaz et l'électricité**

**Ne téléphonez pas**

**N'allez pas chercher vos enfants à l'école**

**Evitez d'utiliser la voiture**

**Tenez-vous prêt à évacuer à la demande des autorités**

## LE MOT DU MAIRE

Les retours d'expérience tirés des événements naturels et technologiques qui ont touché la France ces dernières années ont amené le Parlement et le Gouvernement à moderniser la Sécurité Civile.

A ce titre, le maire a l'obligation d'établir un Plan Communal de Sauvegarde pour faire face aux risques majeurs naturels et technologiques et d'informer préventivement les habitants sur ces risques par le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.(DICRIM)

La Sécurité Civile est l'affaire de tous : seule la connaissance par la population des risques existants dans la commune, des conseils de comportement pour s'en prémunir et des mesures d'alerte et de protection peut garantir l'efficacité de la Sécurité Civile.

**Cette brochure doit donc être conservée précieusement.**

## CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

Lorsque vous êtes alerté, ces consignes s'appliquent quel que soit le risque sauf consignes contraires données par les autorités au moment de l'événement.

### **Abritez-vous**

Entrez dans le bâtiment le plus proche et attendez les consignes avant de ressortir. Si vous êtes en voiture, gardez-vous et entrez dans le bâtiment le plus proche. Il s'agit de vous protéger physiquement.

### **N'allez pas chercher vos enfants à l'école**

Les enseignants connaissent les consignes, ils mettent les enfants à l'abri. Vous ne feriez que vous exposer et les exposer au danger inutilement.

### **Evitez d'utiliser la voiture**

Pour libérer les routes de communication pour les secours.

### **Tenez-vous prêt à évacuer à la demande des autorités**

Réunissez vos papiers d'identité, vos indispensables - médicaments, lunettes - de l'eau, des vêtements appropriés radio à piles, lampe de poche couverture.

### **En cas de séisme**

Pendant la secousse se protéger en se mettant sous les tables ou dans les coins. Après la secousse évacuer le bâtiment.

### **En cas de canicule**

Boire régulièrement de l'eau et faire boire les enfants  
Fermer les volets et les fenêtres la journée.  
Aérer la nuit.  
Prendre des nouvelles des voisins âgés

### - Inondations et crues torrentielles

**Une inondation** est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau et des vitesses de courant supérieur à la normale

**Une crue torrentielle** charrie des boues et des matériaux solides dont la densité peut-être importante.

**Inondations de plaine** .Elles résultent de pluies abondantes et prolongées caractérisées par un montée des eaux sur l'ensemble . du cours de la Pique

### - Rupture accidentelle de barrage du Portillon

Une rupture brusque et imprévue est extrêmement faible. Elle peut cependant intervenir à la suite de l'évolution plus ou moins rapide d'une dégradation de l'ouvrage. La réglementation française oblige à assurer un contrôle régulier par l'exploitant et les services de l'Etat .

### - Risque sismique

La commune est classée en zone 1 b c'est à dire de sismicité faible. L'activité sismique se manifeste principalement dans les régions pyrénéennes, principalement dans les départements des Pyrénées Atlantiques et des Hautes Pyrénées.

### - Glissement de terrain

Ils peuvent se traduire par un affaissement plus ou moins brutal des cavités souterraines naturelles, par rupture d'un versant instable, des écroulements et chutes de blocs, des coulées boueuses et torrentielles.

#### - Risque nucléaire

#### - Feux de forêt

Evacuation des lieux sensibles

#### - Tempête (Xynthia 2010)

Ne pas s'exposer au risque, ne pas sortir

#### - Risques météorologiques

Canicule, Pluies diluviennes ou neige abondante. Ne pas sortir,

#### - Risque terroriste

Alerter, se protéger,

L'information de la population est une mission importante du maire. Afin d'avertir le maximum de personnes, tous les moyens possibles sont utilisés.

### Le signal national d'alerte

Pour les événements de grande ampleur l'ensemble du territoire national est équipé de sirènes qui diffusent Le signal national d'alerte que vous pouvez écouter en appelant le **N°Vert 0 800 50 75 05**

### L'ensemble mobile d'alerte

La ville possède un véhicule équipé d'un haut parleur capable de diffuser le signal d'alerte et des consignes dans les quartiers.

### La radio

Quand vous entendez le signal national d'alerte ou quand un haut-parleur vous le demande, écoutez la radio. Vous saurez des précisions sur la nature du danger

**France Info 105.5 MHZ**

**France Inter 88.3 ou 87.9 MHZ**

**Sud radio 102.0 ou 101.4 MHZ**

### Les Cloches

Les cloches de l'église sonneront le tocsin

## CONSIGNES PARTICULIERES

### **En cas d'inondation ou de rupture de barrage**

Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez dans le calme en direction du Col du Portillon.

Les personnes handicapées ou à mobilité réduite se feront connaître auprès de la mairie qui organisera leur évacuation.. Tél.:05 61 79 03 97

### **En cas de séisme**

Pendant la secousse s'abriter sous un meuble solide ou se mettre contre un mur ou sous une porte intérieure loin des fenêtres et des portes extérieures.

Si vous êtes dehors s'éloigner des bâtiments pour éviter les débris qui tombent.

Si vous êtes en voiture arrêtez- vous et ne descendez pas avant la fin des secousses.

### **En cas de canicule**

Boire régulièrement de l'eau et faire boire les enfants sans attendre d'avoir soif.

Prendre régulièrement des douches ou des bains frais sans se sécher.

Maintenir les volets et les fenêtres fermés tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure.

Eviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h. - 21h).

Aider les personnes dépendantes.

**La Mairie, l'Eglise et la Salle Polyvalente sont les lieux de rassemblement de la population.**